

4.5 Emploi de la fonction publique

En France, au 31 décembre 2017, la **fonction publique** emploie 5,7 millions de personnes. Près de la moitié (44,2 %) travaille dans la fonction publique de l'État (FPE), 34,8 % dans la fonction publique territoriale (FPT) et 21,0 % dans la fonction publique hospitalière (FPH). Dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique, on décompte 139 000 bénéficiaires de **contrats aidés**, soit 26,7 % de moins qu'un an plus tôt (– 50 600). Ce recul est notamment dû à la baisse de l'enveloppe budgétaire qui leur était allouée.

Entre fin 2016 et fin 2017, les effectifs de la fonction publique hors contrats aidés augmentent de 0,8 %, soit 43 200 agents de plus. Ils progressent dans les trois versants : + 0,9 % dans la FPT, + 0,8 % dans la FPE et + 0,7 % dans la FPH. En intégrant les contrats aidés, l'emploi dans la fonction publique diminue de 0,1 %, soit 7 400 agents de moins. Dans la FPE et la FPH, il est stable. En revanche, il diminue dans la FPT (– 0,4 %).

Au sein de la FPE, les effectifs progressent de 2,0 % au ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche, notamment suite au transfert des effectifs des **établissements publics** locaux d'enseignement vers le ministère. Ils augmentent de 1,5 % aux ministères de l'Intérieur et de la Justice avec le recrutement de surveillants pénitentiaires. En revanche, les effectifs de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie continuent de diminuer (– 2,3 %), de même que ceux des ministères

économiques et financiers (– 1,4 %). Dans la FPT, l'emploi progresse dans les régions (+ 1,8 %) et recule dans les organismes départementaux (– 0,6 %), principalement en raison d'un transfert de compétences dans le domaine des transports. Dans le secteur communal, comme en 2016, l'emploi diminue (– 0,4 %). Cette baisse est en grande partie due à celle des contrats aidés non compensée par les autres statuts d'emploi : l'emploi diminue dans les organismes communaux (– 1,7 %) mais reste dynamique dans les organismes intercommunaux (+ 4,2 %). Dans la FPH, les effectifs se stabilisent ; dans les hôpitaux, qui représentent la majeure partie des effectifs, ils sont quasiment stables (– 0,1 %) pendant qu'ils continuent de croître dans les établissements médico-sociaux mais plus modérément qu'en 2016 (+ 1,3 %, après + 2,1 %).

En 2017, le nombre d'agents de la fonction publique relevant du **statut** de « **fonctionnaires** » est quasi-stable dans la FPE et la FPT mais baisse dans la FPH. Les fonctionnaires représentent 61,8 % des effectifs dans la FPE (hors militaires), 74,5 % dans la FPT et 69,5 % dans la FPH.

La répartition par catégorie hiérarchique est très différente selon les versants de la fonction publique. Dans la FPE, 54,0 % des salariés appartiennent à la catégorie dont la qualification est la plus élevée (catégorie A). Près de trois quarts d'entre eux sont enseignants. Les agents de la catégorie A sont moins présents dans la FPT (9,2 %) qui compte de nombreux agents de la catégorie C (75,9 %). ■

Définitions

Fonction publique : le périmètre de la fonction publique renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. La fonction publique se décompose en 3 versants :

- la fonction publique de l'État (FPE) ;
- la fonction publique territoriale (FPT) ;
- la fonction publique hospitalière (FPH).

Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexe.

Contrat aidé, établissement public, fonctionnaire, poste principal dans la fonction publique, statuts des agents de la fonction publique, système d'information sur les agents des services publics (Siasp) : voir rubrique « Définitions » en annexe.

Pour en savoir plus

- « L'emploi dans la fonction publique en 2017 », *Point Stat*, DGAFP, mai 2019.
- « En 2017, l'emploi public est quasiment stable malgré la diminution des contrats aidés », *Insee Première* n° 1741, mars 2019.
- « La baisse des effectifs dans la fonction publique territoriale se poursuit en 2017 », *BIS* n° 128, DGCL, décembre 2018.
- « En 2017, l'emploi est quasiment stable dans la fonction publique », *Informations rapides* n° 325, Insee, décembre 2018.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Emploi de la fonction publique 4.5

Effectifs des trois versants de la fonction publique

en milliers

Au 31 décembre	2013	2014	2015	2016 (r)	2017
Ensemble de la fonction publique de l'État	2 476,5	2 475,6	2 477,5	2 507,9	2 507,1
Ensemble de la fonction publique territoriale	1 951,4	1 981,5	1 984,2	1 977,2	1 970,0
Fonction publique hospitalière	1 172,6	1 183,6	1 186,6	1 187,0	1 187,7
Total	5 600,4	5 640,7	5 648,3	5 672,1	5 664,7

Champ : France hors Mayotte, postes principaux non annexes, y c. contrats aidés.

Source : Insee, Siasp.

Effectifs de la fonction publique de l'État

en milliers

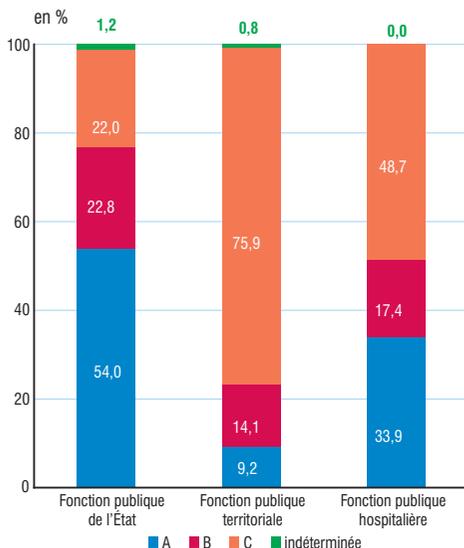
Au 31 décembre	2016 (r)	2017
Ministères	1 944,6	1 965,1
Éducation, enseignement et recherche	1 029,3	1 049,9
Économie, finances et industrie	144,3	142,3
Intérieur	291,4	294,7
Logement, transports et développement durable	52,5	51,3
Affaires sociales, santé et travail	20,1	19,5
Défense	262,9	262,5
Autres (y c. Justice)	144,1	144,8
Établissements publics à caractère administratif	563,3	542,0
Total	2 507,9	2 507,1

Champ : France hors Mayotte, postes principaux non annexes, y c. contrats aidés.

Note : ministères et ministères de tutelle des établissements publics administratifs de statut de droit public.

Source : Insee, Siasp.

Répartition des effectifs de la fonction publique par catégorie statutaire au 31 décembre 2017



Champ : France hors Mayotte, postes principaux non annexes, y c. contrats aidés.

Note : une catégorie hiérarchique a été attribuée aux contractuels selon leur code grade et tous les bénéficiaires de contrats aidés sont classés ici en catégorie C.

Source : Insee, Siasp.

Effectifs de la fonction publique hospitalière

en milliers

Au 31 décembre	2016 (r)	2017
Hôpitaux	1 038,4	1 037,1
Établissements médicaux sociaux ¹	148,6	150,5
Total	1 187,0	1 187,7
<i>dont bénéficiaires de contrats aidés</i>	<i>21,6</i>	<i>14,2</i>

1. Y c. établissements d'hébergement pour personnes âgées.

Champ : France hors Mayotte, postes principaux non annexes, y c. contrats aidés.

Source : Insee, Siasp.

Effectifs de la fonction publique de l'État par statut

en milliers

Au 31 décembre	2016 (r)	2017
Fonctionnaires	1 545,4	1 547,3
Militaires	308,1	308,5
Contractuels, autres catégories et statuts	578,0	594,4
Bénéficiaires de contrats aidés	76,4	56,8
Total	2 507,9	2 507,1

Champ : France hors Mayotte, postes principaux non annexes, y c. contrats aidés.

Note : ministères et ministères de tutelle des établissements publics administratifs de statut de droit public.

Source : Insee, Siasp.

Effectifs de la fonction publique territoriale

en milliers

Au 31 décembre	2016	2017
Régions	87,6	89,2
Fonctionnaires	75,8	76,0
Contractuels, autres catégories et statuts	10,6	12,3
Bénéficiaires de contrats aidés	1,3	0,9
Départements	358,3	356,0
Fonctionnaires	279,8	277,5
Contractuels, autres catégories et statuts	71,4	72,9
Bénéficiaires de contrats aidés	7,1	5,6
Secteur communal ¹	1 531,3	1 524,8
Fonctionnaires	1 113,7	1 114,3
Contractuels, autres catégories et statuts	334,6	349,3
Bénéficiaires de contrats aidés	82,9	61,3
Total	1 977,2	1 970,0
<i>dont bénéficiaires de contrats aidés</i>	<i>91,4</i>	<i>67,8</i>

1. Y c. OPHLM, caisses de crédit municipal, régies et EPA locaux.

Champ : France hors Mayotte, postes principaux non annexes, y c. contrats aidés.

Note : collectivités territoriales et établissements publics à caractère administratif (EPA).

Source : Insee, Siasp.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard